

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3577>



Stagiaires et tuteurs : lettre du SNES-FSU au Recteur

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Entrée dans le métier (INSPE) - Archives IUFM -
Année scolaire 2010-2011 (archives) -



Publication date: samedi 18 septembre 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La section académique du SNES-FSU

à Madame le recteur

Sans revenir sur le fond de cette réforme de la formation des maîtres, nous vous demandons de prendre des décisions d'urgence pour permettre une réelle formation des stagiaires.

Certains stagiaires n'ont pas de tuteur : cela peut facilement se régler si vous affectez dans ces établissements des TZR à mi temps à l'année pour alléger le service des stagiaires.

Certains tuteurs et chefs d'établissement avaient demandé un TZR et non les 54 HSE (condition pour accepter d'être tuteur) : ce n'est pas réalisé dans certains établissements ; nous vous demandons donc d'y remédier immédiatement.

Certains collègues stagiaires sont déjà en difficulté du fait de services complets : certains nous ont même déjà fait part de leur volonté de démissionner. Nous vous demandons donc d'abaisser leurs obligations de service et de mettre en œuvre une aide complémentaire à celle du tuteur.

Nous vous prions, Madame le Recteur, de croire en l'expression de notre indéfectible attachement au service public de l'Education Nationale.

Dijon le 18 septembre 2010